

Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

habilitation
familiale

mandat de
protection
future

tutelle

sauvegarde
de justice

curatelle

Nous vous invitons

LE JEUDI 09 OCTOBRE 2025

Une réunion publique relative aux
mesures de protection :

- ⇒ *Les différentes mesures de protection*
- ⇒ *Leurs mises en œuvre et leurs exercices*
- ⇒ *Les particularités de l'habilitation familiale*



A SAINT BRIEUC

Petite salle de Robien,

Place Octave Brilleaud

DE 15H30 A 17H



Association Costarmoricaine

d'Accompagnement et de Protection



02.96.78.84.00

www.acap22.fr

Association de Protection

des Majeurs



02.96.68.16.80

www.apm22.fr

Union Départementale des

Associations Familiales



02.96.68.93.99

www.udaf22.fr